

Définition du domaine d'examen

FRA-P031-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-P031-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00077

ISBN 2-550-44304-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	5
2.2 Tableau de pondération.....	6
2.3 Comportements observables.....	7
3 Production écrite	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	9
3.1.1 Notions.....	9
3.1.2 Habiletés.....	11
3.2 Tableau de pondération.....	12
3.3 Comportement observable.....	13
4 Justification des contenus et de leur pondération	14
4.1 Compréhension en lecture.....	14
4.2 Production écrite.....	14
5 Spécifications de l'épreuve	15
5.1 Type d'épreuve.....	15
5.1.1 Compréhension en lecture.....	15
5.1.2 Production écrite.....	16
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	16
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	16
5.4 Conditions particulières.....	17

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-P031-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme d'études de l'étape du présecondaire est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger de courts textes.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire de courts textes liés à différentes situations de communication.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Idées**
 - mots clés
 - idée de chaque phrase
 - éléments d'information
- **Sujet**

Organisation du discours

- **Éléments de la présentation matérielle**
 - titre
 - division en paragraphes
 - illustrations

Langue

- **Phrase**
 - indices pour la repérer
 - majuscule
 - signes de ponctuation
 - point
 - point d'interrogation
 - point d'exclamation
 - types de phrases
 - déclarative
 - interrogative
 - exclamative
 - impérative

- structure de la phrase simple
 - groupe sujet
 - groupe verbal
 - groupe nominal
- **Nature et fonction des mots**
 - nature des mots
 - verbe
 - nom
 - déterminant
 - article
 - possessif
 - déterminatif
 - adjectif qualificatif
 - pronom personnel
 - fonction des mots
 - sujet du verbe (pronom personnel ou nom)
 - complément du verbe (nom)
 - épithète (adjectif qualificatif)
- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - synonymie
 - famille de mots
- **Orthographe lexicale**
 - signes orthographiques
 - accents
 - apostrophe
 - cédille
 - syllabes
- **Ouvrages de référence**
 - dictionnaire
 - information nécessaire pour la recherche du sens d'un mot
 - grammaire
 - information nécessaire pour la règle d'accord de certains mots
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à nommer ou à reconnaître des notions linguistiques et d'autres notions liées à l'organisation matérielle du texte ou de la phrase.

- **Comprendre**

Capacité à dégager les idées du discours et à saisir le sens donné au texte par le vocabulaire.

- **Appliquer**

Capacité à trouver de l'information dans les ouvrages de référence et à respecter les règles de la langue.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 54 %		· Éléments de la présentation matérielle 4 % (2) 4 %	· Phrase 23 % · Nature et fonction des mots 21 % · Orthographe lexicale 6 % (3) 50 %
Comprendre 33 %	· Idées 16 % · Sujet 4 % (1)* 20 %		· Mots ou expressions 13 % (4) 13 %
Appliquer 13 %			· Ouvrages de référence 8 % · Règles de la langue 5 % (5) 13 %

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (20 %)

- 4 % À partir d'une phrase tirée d'un texte, dégager deux mots clés qui révèlent l'idée exprimée.
- 4 % Relever dans un texte une phrase qui correspond à une idée donnée.
- 8 % Dégager ou présenter dans ses mots deux éléments d'information présents dans deux extraits d'un texte.
- 4 % Préciser le sujet d'un texte.

Dimension 2 : Connaître (4 %)

- 4 % Repérer dans un texte un élément qui en marque la présentation matérielle.

Dimension 3 : Connaître (50 %)

- 4 % Indiquer le nombre de phrases que contient un paragraphe.
- 3 % À partir d'une phrase tirée d'un texte, préciser le rôle joué par un signe de ponctuation.
- 6 % Associer deux phrases tirées d'un texte au type auquel elles appartiennent.
- 4 % À partir d'une phrase simple tirée d'un texte, désigner le groupe sujet et le groupe verbal.
- 6 % À partir d'une phrase simple tirée d'un texte, désigner un groupe nominal et le nom qui en est le noyau.
- 4 % À partir d'une phrase simple tirée d'un texte, désigner le verbe conjugué.
- 8 % À partir d'un texte, trouver un mot pour chacune des quatre natures données.
- 9 % À partir de phrases tirées d'un texte, préciser la fonction de chacun des éléments suivants : un nom, un pronom personnel et un adjectif qualificatif.
- 4 % Pour deux signes orthographiques donnés, trouver dans un texte ou un extrait d'un texte deux mots qui les contiennent.
- 2 % À partir de deux mots d'un texte, déterminer les syllabes qui les forment.

Dimension 4 : Comprendre (13 %)

- 4 % À partir d'une phrase tirée d'un texte, donner, selon le contexte, le sens d'un mot ou d'une expression.
- 6 % Trouver un synonyme pour deux mots d'un texte en tenant compte du contexte.
- 3 % À partir d'un mot donné, trouver dans une partie d'un texte un mot de la même famille.

Dimension 5 : Appliquer (13 %)

- 4 % À l'aide d'une page donnée d'un dictionnaire, trouver pour un mot d'un texte le sens approprié au contexte.
- 4 % À l'aide de l'index ou de la table des matières d'une grammaire donnée, trouver, pour un nom ou pour un adjectif qualificatif du texte, la référence d'une règle qui régit son accord.
- 5 % Respecter les règles de la langue apprises dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un ensemble de phrases liées à différentes situations de communication.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - sujet
- **Idées exprimées par les phrases**
 - expression d'une idée complète dans chaque phrase

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - sélection des idées
- **Présentation matérielle**
 - mise en page
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - précisions ou détails ajoutés aux phrases
 - ajout d'adjectifs ou d'adverbes
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase

- règles lexicales (cas d'usage courant)
 - règles relatives à l'emploi des signes orthographiques (accent, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union), de la majuscule, de l'abréviation et à la division des mots
- règles grammaticales
 - accord du nom, de l'adjectif (ou du participe passé employé seul) et du déterminant à l'intérieur du groupe nominal
 - accord du pronom (personne, nombre et genre) en fonction de son référent
 - accord du verbe avec son sujet (cas d'usage courant)

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un ensemble de phrases et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un ensemble de phrases les éléments qui les caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 46 %		· Présentation matérielle 6 %	· Règles de la langue 40 %
	· Idées exprimées par les phrases 30 %	· Éléments de la planification 4 %	· Style 20 %
Synthétiser 54 %		(1)* 30 %	(2) 6 %
		(3) 4 %	(5) 20 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et sujet) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un ensemble de phrases liées à une situation de communication donnée en respectant les exigences suivantes :

- 30 % (1) Présenter un ensemble d'au moins dix phrases exprimant chacune une idée complète.
- 6 % (2) Présenter un écrit soigné.
- 4 % (3) Écrire au moins quatre mots clés qui permettent l'émergence des idées.
- 8 % (4) Respecter les règles syntaxiques apprises.
- 20 % Respecter les règles lexicales apprises.
- 12 % Respecter les règles grammaticales apprises.
- 10 % (5) Employer des mots justes et des expressions correctes se rattachant au contexte.
- 10 % Préciser l'expression des idées par l'ajout d'au moins un adjectif ou un adverbe par phrase.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, seules les habiletés *connaître*, *comprendre* et *appliquer* ont été retenues, compte tenu de la classe d'enseignement. De plus, c'est surtout la langue qui est l'objet de l'évaluation.

L'évaluation de l'habileté *appliquer* porte sur une notion particulière relative à l'objectif particulier aux cours du présecondaire, *Consulter des ouvrages de référence*; c'est pourquoi la pondération qui y est attribuée est importante.

Certaines notions qui figurent au programme d'études n'ont pas été retenues, car elles seront évaluées dans des cours subséquents.

En ce qui concerne les comportements observables relatifs au fonctionnement de la langue, la terminologie retenue correspond à celle du programme d'études *Français, langue d'enseignement*.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Pour les cours du présecondaire, une grande importance (6 p. 100) est accordée à la présentation matérielle soignée du texte produit.

De plus, la pondération accordée au respect des règles lexicales (20 p. 100) est élevée, étant donné l'importance de cet apprentissage; on notera par ailleurs la pondération nettement plus faible pour le respect des règles syntaxiques (8 p. 100). Il est important de souligner que les règles à respecter sont seulement celles énumérées dans la liste des notions retenues tirées du programme d'études.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire de courts textes liés à différentes situations de communication; la seconde, de mesurer son habileté à rédiger un ensemble de phrases.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Un ensemble de courts textes totalisant environ 300 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-P031-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

Pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à utiliser des ouvrages de référence, il serait opportun de choisir des parties d'ouvrage faciles à consulter.

En ce qui concerne les items relatifs aux comportements observables pour lesquels des éléments de terminologie peuvent varier d'une grammaire à l'autre, il sera important dans le guide de correction des épreuves de donner des possibilités de réponses équivalentes.

Enfin, pour l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 ou 10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs	13 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un ensemble de dix phrases répondant à une des intentions suivantes : informer, raconter, exprimer ses émotions ou ses sentiments ou inciter à l'action. Chaque phrase doit avoir en moyenne huit mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure les éléments suivants de la situation de communication : l'intention de communication et le sujet lui-même.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de phrases ou de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de cinq mots manquants. Si la pénalité dépasse six points, c'est-à-dire s'il y a 30 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie de l'épreuve ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production. Cependant, pour l'adulte qui le désire, il est permis de passer les deux parties de l'épreuve en une seule séance.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 1 heure 30 minutes

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-P031-3, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 60 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 40 p. 100.

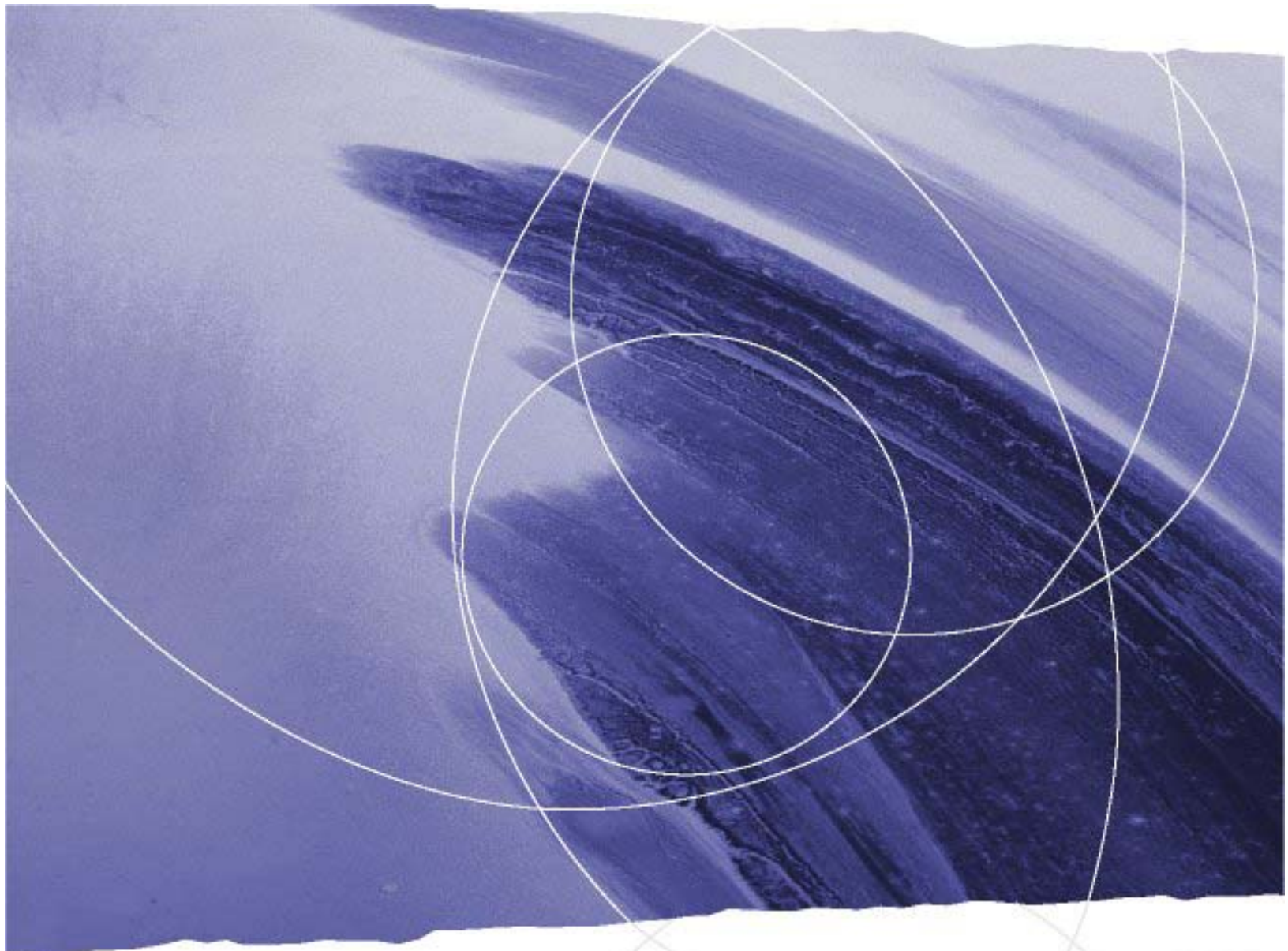
La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

apprendre
tout au long de la vie

41-1095-MAJ